



Fimalac

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 30 septembre 2012, le nombre total de droits de vote théoriques était de 37 838 055, le nombre de droits de vote exerçables était de 36 430 263 et le nombre d'actions composant le capital était de 28 830 000.